Médoc Estuaire
Communauté de communes

ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE – LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS

L'an deux mille neuf, le 29 JANVIER, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE,dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : M. Gil PILONORD

Date de convocation du Conseil communautaire : 23 janvier 2009

Etaient présents :
- ARCINS : Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
- CUSSAC : Thierry HEULLE, Dominique FEDIEU, Emile MEDINA
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC :Joseph FORTER, Guy GUINARD, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Nadine DUPUY
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU Isabelle LAFEUILLADE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Corine CAPITAINE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Philippe SIMON, Bernard FRAICHE, Anne Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Ludovic LALANDE
Pouvoir : Daniel PARABIS à Claude GANELON
Absents, excusés : Nadine DUCOURTIOUX, Jean SORGE

Concerne : 09-01 ELECTION D'UN(E) VICE-PRESIDENT(E)

Lors de sa réunion du 17 avril 2008, le Conseil Communautaire a procédé à l'élection des Vice-Présidents.

A la suite d'une procédure, une élection partielle a eu lieu, le 18 janvier 2009, sur la commune de MACAU, ce qui a entraîné une nouvelle élection du Maire et des Adjoints au sein du Conseil Municipal.

De ce fait, il convient de réélire un(e) Vice-Président(e), N° 5 dans le tableau, qui a délégation pour les compétences suivantes :

- communication- information
- nouvelles technologies
- tourisme- Projets structurants de l'estuaire.

Le Président de la Communauté de Communes a dénombré 35 conseillers communautaires et un pouvoir et a constaté que les conditions du quorum étaient remplies.

Il a ensuite invité le Conseil Communautaire à procéder, à bulletins secrets, à l'élection de la 5ième Vice-Présidente.

Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU se porte candidate.

Le Conseil Communautaire désigne deux assesseurs : Joseph FORTER et Dominique FEDIEU.

Après le vote du dernier Conseiller, le bureau a procédé au comptage et à l'ouverture des enveloppes trouvées dans l'urne.

Le résultat du premier tour de scrutin est le suivant :

- Nombre de conseillers présents : 35
- Nombre de votants : 36 (dont un pouvoir)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 18

Madame Chrystel COLMONT-DIGNEAU est élue cinquième Vice-Présidente de la Communauté de Communes et immédiatement installée.

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 3 février 2009

Le Président

Gérard DUBO

REÇU LE
11 FEV. 2009
À LA SOUS-PRÉFECTURE
DE LESPARRE